



DOSSIER DEMANDES D'AIDE

Restaurant municipal Accueil de loisirs 3/6 ANS- 6/11 ANS - 11/14 ANS Accompagnement scolaire

Le Centre Communal d'Action Sociale accorde des aides aux familles en difficulté.

Les aides sont attribuées en fonction du Quotient Familial CAF selon le barème suivant :

- **QF 0 - 500** = 75% de prise en charge restaurant municipal - accueils de loisirs - accompagnement scolaire
- **QF 501 - 700** = 50 % de prise en charge restaurant municipal - accueils de loisirs - accompagnement scolaire
- **QF > 701** = pas de prise en charge

En cas d'évolution de votre situation (séparation, chômage, décès, etc.) qui n'aurait pas instantanément impacté votre quotient familial, vous pouvez le signaler à l'agent d'accueil du CCAS qui réétudiera votre dossier.

Vous êtes concerné ? Dossier AU DOS à compléter et à rapporter au C.C.A.S. avec comme justificatif l'attestation la plus récente du Quotient Familial CAF et votre livret de famille.

Les informations recueillies sur ces formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par les agents chargés des inscriptions aux structures enfance/ jeunesse, culture, restaurant municipal et Pôle social pour le suivi des inscriptions, le suivi des activités, la facturation et le suivi des aides. Elles sont conservées pendant la durée de scolarisation et/ou d'inscription aux structures municipales, et peuvent être portées à connaissance des élus délégués aux secteurs enfance/jeunesse, affaires scolaires-restaurant municipal, et culture, aux gestionnaires des régies de ces structures, ainsi qu'aux responsables hiérarchiques des services et au directeur général des services de la mairie. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) s'appliquent aux données recueillies dans le cadre de ce formulaire et vous garantissent le droit d'accès, de rectification et d'effacement, le droit d'opposition pour des motifs légitimes, le droit à la limitation du traitement et celui de réclamation auprès de la CNIL pour les données vous concernant auprès du Délégué à la Protection des Données : cnil@clermontmetropole.eu .

DOSSIER A COMPLETER

Nom et Prénom du demandeur :

Date de naissance : Profession :

Nom et Prénom du conjoint :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Numéro de téléphone : Portable :

Enfants (Nom et Prénom)	Date de Naissance	Ecole +classe	Restaurant municipal	Accueil de loisirs	AIDES AUX DEVOIRS



Votre contact :

Centre Communal d'Action Sociale - 32 bis rue de la république

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél : 04.73.61.06.77 - Fax : 04.73.60.35.06

Mail : annesophie.pellet.aulnat@gmail.com